



Dans le contexte de réouverture d'infrastructure après congés, les précautions suivantes sont à prendre afin de prévenir tout risque de survenue de légionelloses :

Réseau d'eau chaude

Avant la réouverture / après congés

Monter la température de la production d'eau chaude sanitaire (60-70°C), en portant attention au risque éventuel de brûlure.

Remettre le réseau en eau (s'il a été vidangé) ou procéder à une purge complète du réseau (s'il est resté en eau), y compris les équipements de stockage d'eau.

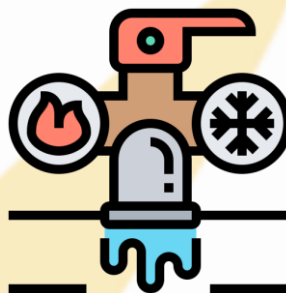
Que le réseau d'eau a été vidangé ou non, **laisser couler l'eau chaude à tous les points d'usages**, y compris ceux les plus éloignés de la production, jusqu'à obtention de la température maximale au point d'usage, si possible 70°C.

Détartrer et désinfecter l'ensemble des éléments périphériques de robinetterie (flexibles, pommeaux de douche, mousseurs ...).

Remettre la température de la production d'eau chaude sanitaire à sa consigne habituelle (supérieure à 55°C) et s'assurer que la température relevée au niveau du collecteur de retour est supérieure à 50°C.

Après les opérations de purge et de rinçage des réseaux, pour vérifier l'efficacité de ces mesures, **faire réaliser préalablement à l'ouverture des prélèvements pour l'analyse des légionelles**

Poursuivre les écoulements réguliers de l'eau chaude jusqu'à l'ouverture et l'occupation complète des locaux, en réalisant des purges en eau chaude sanitaire au moins tous les deux jours au niveau de tous les points d'eau (douches, lavabos, éviers, robinets extérieurs...) pendant 5 minutes (ou jusqu'à stabilisation de la température), si possible de façon simultanée, et en évitant la formation et l'inhalation des aérosols d'eau (les mousseurs doivent être retirés afin de ne pas retenir les dépôts)



Réseau d'eau froide

Dans les 15 jours précédant l'accueil du public (gymnase) / ou le retour des agents (locaux hébergeant les services)

Remettre le réseau en eau si celui-ci a été vidangé pendant la période d'arrêt ou procéder à une purge complète s'il est resté en eau.

48h avant la réouverture, que le réseau d'eau ait été vidangé ou non, laisser couler abondamment l'eau froide une fois par jour. L'écoulement est réalisé à tous les points d'usage (lavabo, douche) pendant 5 minutes, si possible de façon simultanée, jusqu'à l'occupation complète des locaux, et en évitant la formation et l'inhalation des aérosols d'eau (les mousseurs doivent être retirés afin de ne pas retenir les dépôts).

Porter une surveillance accrue aux réseaux d'eau froide ayant un historique de contamination par les légionelles.

